

LES MARAIS DE LA RIVIÈRE PICHÉ

Un milieu de vie à protéger!

La forêt Piché-Lemoine

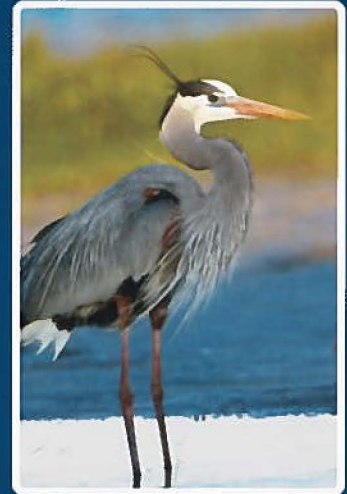
La forêt Piché-Lemoine, bordée à l'est par la rivière Thompson et le lac Lemoine, à l'ouest par la ville de Val-d'Or, est maintenant reconnue comme réserve de biodiversité. Cette forêt, représentative de la zone de transition entre la sapinière à bouleau blanc et la pessière noire, constitue un véritable trésor local en raison de sa grande diversité biologique, la densité des espèces fauniques rencontrées, sa productivité forestière et ses formations géologiques exceptionnelles. On y retrouve plus de 150 espèces d'oiseaux, l'ensemble des mammifères de la région, des espèces arborescentes peu abondantes à notre latitude comme le bouleau jaune, l'érable rouge et le frêne noir, et beaucoup d'autres beautés naturelles pour qui prend le temps de s'y promener.

Cette forêt magnifique a connu une histoire mouvementée et plus d'une fois la foresterie industrielle l'a menacée. Aujourd'hui, ce territoire unique, diversifié et accessible, est protégé et aménagé grâce à trente ans d'implication citoyenne.

L'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme sans but lucratif qui œuvre depuis l'année 2000 à promouvoir la sauvegarde de la forêt boréale pour les générations futures. L'organisme fait des représentations auprès du gouvernement et des industries forestière et minière dans le but d'améliorer leurs pratiques en forêt boréale. L'ABAT travaille notamment sur le dossier des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue, dont fait partie la nouvelle réserve de biodiversité de la forêt Piché-Lemoine, tout près de Val-d'Or.

327	P	<input checked="" type="checkbox"/> NP	<input type="checkbox"/>	DM14.2
Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de la déviation de la route 117 à Malartic				
				6211-18-015



Aires protégées et industrie minière

Les aires protégées et l'industrie minière ne font pas bon ménage. En raison des privilèges conférés par la Loi sur les mines, un projet minier aura préséance sur pratiquement toute autre utilisation du territoire. Dans le cas de la réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine, cela pose problème. La section nord proposée par l'ABAT lors des audiences du BAPE en 2006 (voir carte au recto de ce document), soit la rivière Piché et sa plaine inondable, est presque entièrement sous jalonement minier. Cette rivière, bornée de marais foisonnant de vie, est reconnue comme un secteur de nidification important pour la sauvagine. Soixante-quinze pourcent de la biodiversité de la forêt Piché-Lemoine s'y retrouve. Mais une reconnaissance à titre d'aire protégée est impossible pour ce secteur, étant donné que le MDDEP et le MRNF excluent à l'avance tout territoire jalonné des propositions d'aires protégées. Ironiquement, nous aurons une réserve de biodiversité où la plus grande partie de la biodiversité ne sera pas représentée, ni protégée. L'ABAT considère qu'il y a là une faille importante dans la loi, encore une fois au détriment de l'environnement.

Bien entendu, la Loi sur les mines devra éventuellement être modifiée, mais à court terme, l'ABAT propose une série de mesures permettant de protéger ce secteur et, ultérieurement d'autres secteurs d'exploration. De même que le RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) ne permet pas de protéger suffisamment l'environnement dans le régime forestier actuel, la prospection minière se fait selon des normes environnementales insuffisantes. L'ABAT désire sensibiliser les compagnies minières de bonne foi au respect de modalités d'intervention plus sévères dans les secteurs fragiles, les forêts habitées, les écosystèmes rares, etc.



La biodiversité comme cinquième élément

La biodiversité est plus que l'ensemble des espèces vivantes propres à un milieu. C'est aussi l'ensemble des relations d'interdépendance entre les espèces. Selon David Suzuki, éminent généticien et philosophe, la biodiversité est aussi essentielle au maintien de la vie sur terre que les quatre éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air.

Toute votre science ne saura nous sauver si vous continuez à prendre ce qui est là et ce qui nous garde ici. Je sais que tout dépend de tout... c'est la meilleure science que je puisse vous donner.

Simon Michel, Aîné Innu

Piché-Lemoine

Piché : Toponyme évoquant la mémoire de Gustave-Clodomir Piché, premier ingénieur forestier québécois, né à Montréal le 3 décembre 1879. Fonctionnaire du ministère des Terres et Forêts du Québec et auteur de rapports et d'articles sur l'Abitibi.

Lemoine : Toponyme honorant le père Georges Lemoine (1860-1912), auteur de plusieurs ouvrages, notamment un Dictionnaire français-montagnais en 1901 et un Dictionnaire français-algonquin, en 1909. (MDDEP 2004)

Qu'est-ce qu'une réserve de biodiversité?

Aire protégée constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité en milieu terrestre et plus spécialement de la représentativité des différentes régions naturelles du Québec.

Source : MDDEP

La réserve de biodiversité de la forêt Piché-Lemoine figure dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie James.

Elle protège une forêt représentative de la région naturelle de la Plaine de l'Abitibi. Son relief général est celui d'une plaine parsemée de buttes.



Les marais pour la biodiversité!

Les marais forment des écosystèmes complexes à la frontière entre la terre et l'eau.

Mosaïque d'habitats très variés, ces milieux humides remplissent diverses fonctions écologiques, dont celle de refuge, de site d'alimentation, de reproduction, de repos et d'élevage, au grand bonheur de tout ce qui vit. En plus de permettre le maintien d'une grande diversité d'espèces, ces énormes éponges ont la propriété de filtrer les eaux provenant des forêts environnantes, et de les assainir.

Les marais de la rivière Piché représentent de véritables pouponnières où la vie prolifère et se manifeste à travers une grande variété d'organismes vivants.

Protéger les marais, c'est agir pour la faune, la flore et les hommes...

Historique de l'utilisation du territoire

- Début des années 1960 : Déversement du parc à résidu minier de la mine Goldfield en amont de la rivière Piché
- 1980 : Aménagement d'un réseau de sentiers de ski de fond
- 1981 : Construction du premier chemin d'accès suite à l'installation illégale d'un pont traversant la rivière Piché par une compagnie d'exploration minière
- 1982 : Formation du comité forêt de la municipalité de Dubuisson, début des préoccupations populaires relatives au territoire
- 1982 - 1990 : Exploitation d'une gravière
- 1983 : Premières démarches de conservation, opposition aux coupes à blanc
- 1984 : Appui du collectif Forêt-Intervention, regroupement d'étudiants en génie forestier de l'Université Laval
- 1985 : Mise en place par un groupe de citoyens (qui deviendra le REVE - Regroupement écologiste Val-d'Or et environs) d'un processus d'aménagement écologique et de mise en valeur de la forêt Piché-Lemoine
- 1986 : Inventaire du capital-nature de la forêt Piché-Lemoine réalisé par la direction du Patrimoine écologique du ministère de l'Environnement en soutien à Henri Jacob, président du REVE
- 1986 : Demande de changement de statut officiel au ministre délégué aux forêts pour faire de ce territoire un Centre éducatif forestier
- 1987 : Réalisation d'une étude sur l'aménagement écologique du territoire 1988 : Inventaire écologique, consultation des villégiateurs et dépôt d'une proposition d'aménagement du territoire
- 1989 : Projet d'aménagement des marais de la rivière Piché et étude d'impacts par Canards Illimités
- 1990 : Dépôt de la version abrégée de la proposition de zonage écologique résultant des travaux du REVE et de deux étudiants de l'Université Laval
- 1991 - 1993 : Aménagement d'un réseau de sentiers d'interprétation près de la rivière Piché par le REVE, inauguration de l'école Buissonnière par le poète Gilles Vigneault
- 1994 : Projet de gestion faunique du territoire, proposition d'un zonage, dont des aires de repos pour la sauvagine
- 1995 : Construction d'un réseau de pistes de vélo de montagne et inauguration d'un deuxième sentier d'interprétation, le sentier Richard Desjardins en présence de l'artiste
- 1996 : Proposition d'aménagement forestier écologique à la compagnie Domtar pour la forêt Piché-Lemoine
- 2000-2002 : Propositions du REVE et de l'ABAT pour la création d'une aire protégée incluant la forêt Piché-Lemoine et les grands marais de la rivière Piché
- 2006 : La minière Northern Star remblaie illégalement une partie des marais de la rivière Piché (le dossier est dans les mains du MDDEP)
- 2007 : Consultation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et dépôt de mémoires par l'ABAT et le REVE pour la création de la réserve de biodiversité de la forêt Piché-Lemoine
- 2007 : Création de la réserve de biodiversité Piché-Lemoine



L'ABAT a besoin de vous!

L'Action boréale est un organisme sans but lucratif qui ne reçoit aucune aide financière pour assurer son fonctionnement. Sa principale source de revenus provient de la cotisation annuelle de ses membres.

C'est donc au nom de ses 2 000 membres que l'ABAT exerce des pressions sur le gouvernement, les industries forestières et, plus récemment, l'industrie minière. Sans l'appui de ses membres, ses actions n'auraient pas le même poids ! Adhérez à l'Action boréale : 10 \$ par année ou 25 \$ pour 3 ans. C'est bien peu pour aider à assurer la sauvegarde de nos forêts, les forêts de nos enfants.

Faites parvenir votre cotisation par la poste à l'adresse suivante :

Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue

C.P. 2121

Rouyn-Noranda (Québec)

J9X 5A5

En retour, nous vous ferons parvenir une carte de membre que vous pourrez montrer avec fierté en vous disant que VOUS aussi vous faites votre part pour la forêt et l'environnement.



Photos: Denis Faucher, Henri Jacob, Doris St-Pierre

LES MARAIS DE Un milieu de



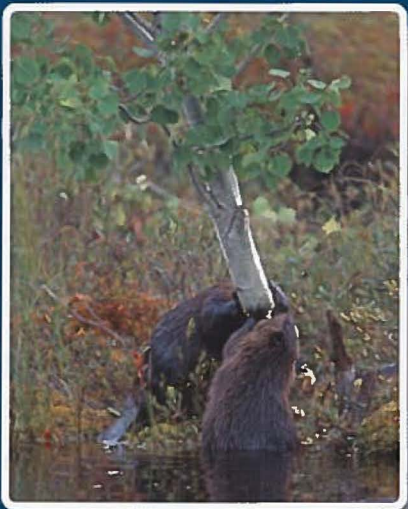
Pygargue



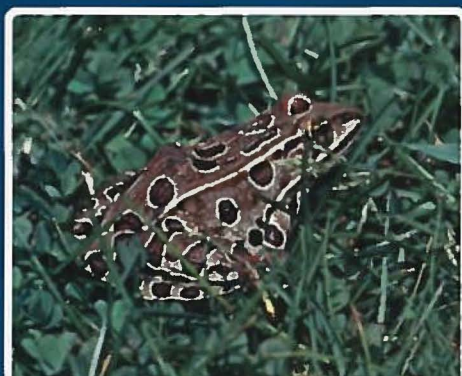
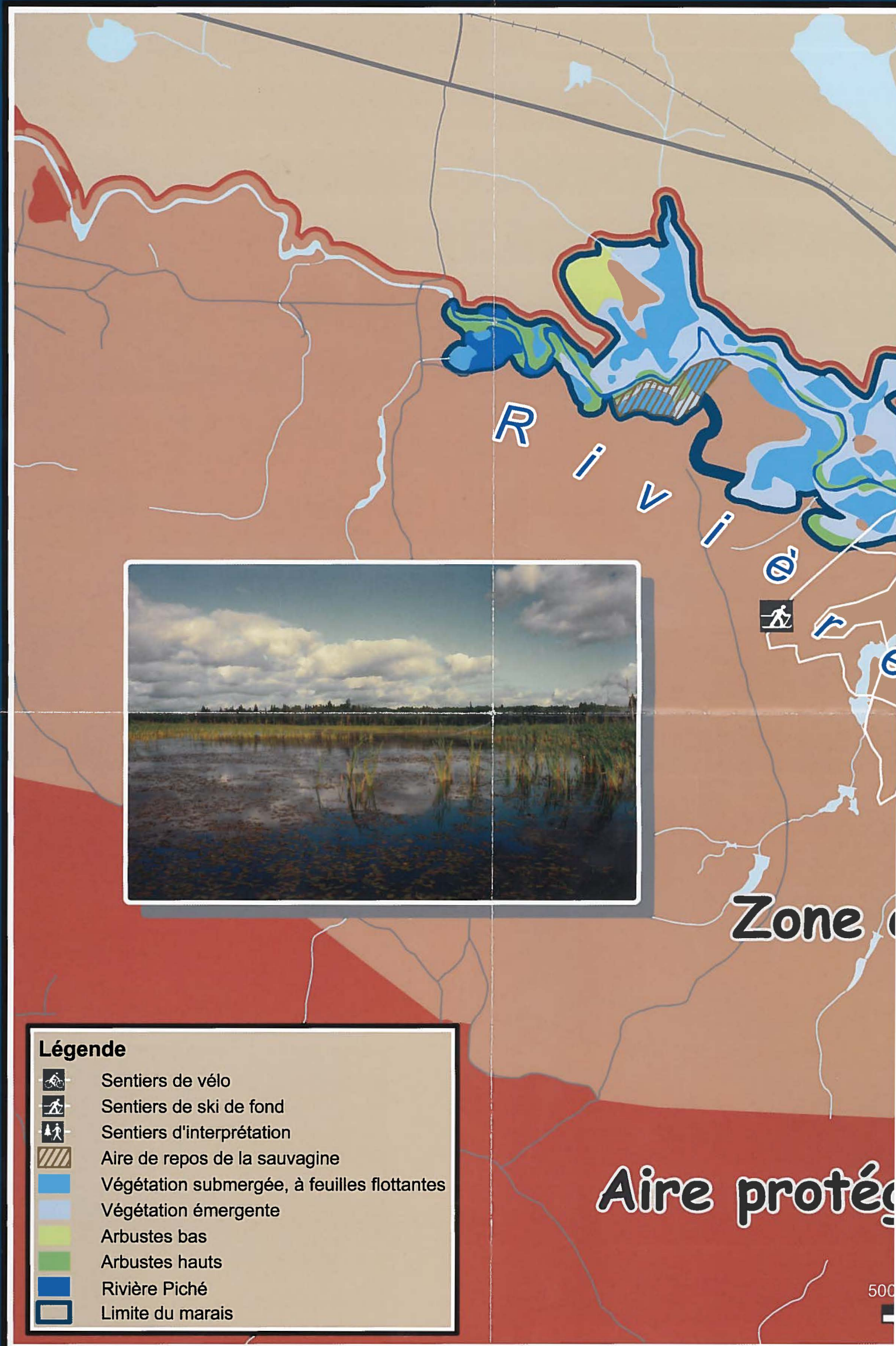
Iris versicolore



Petite nyctale



Castor



LA RIVIÈRE PICHÉ à protéger!



Orignal



Grand Duc d'Amérique



Libellule

